

2021
2024

BILAN DE MI-MANDAT SÉCURITÉ



PLUS
D'INFORMATIONS

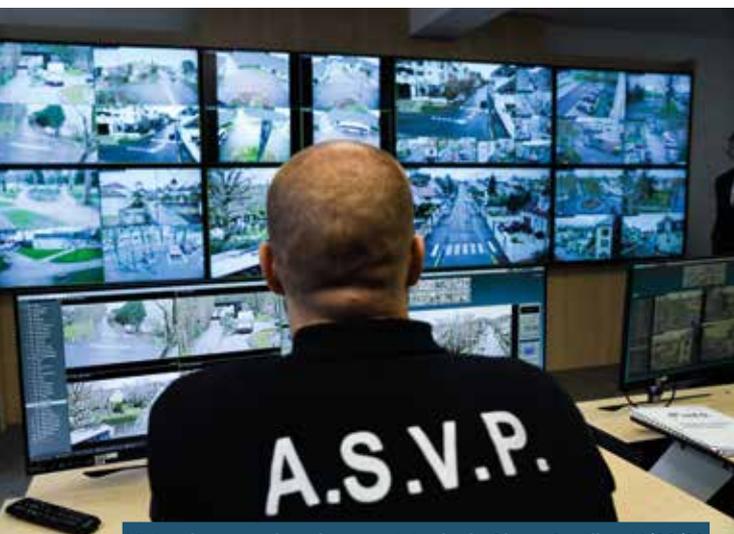
seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT



Brigade équestre départementale de la Police Nationale 77 en patrouille au sein de l'ENS de Livry-sur-Seine • 13/09/23



Inauguration du poste de police municipale de Bailly-Romainvilliers 25/09/23



Visite du poste de police municipale de Claye-Souilly • 14/03/23



Journée nationale des sapeurs pompiers • 24/06/23



Inauguration du poste de police municipale de Bailly-Romainvilliers 25/09/23

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES SES AGENTS, DE SON PATRIMOINE ET DE SES USAGERS



Jean-François PARIGI
Président du Département
de Seine-et-Marne



Christian ROBACHE
Vice-président en charge
de la sécurité et des bâtiments
départementaux



Isoline GARREAU
Conseillère départementale
Présidente du Conseil
d'administration du SDIS77

L'une des priorités absolues de l'exécutif a été de mettre en œuvre en novembre 2021 un bouclier dit de sécurité, plaçant la tranquillité des Seine-et-Marnais au cœur de nos préoccupations. À travers la production et la diffusion d'un guide exhaustif sur la vidéo-protection dans toutes les communes du département, une nouvelle ère de vigilance et de prévention a été instaurée.

Parallèlement à cela, notre engagement envers la protection civile et la sécurité s'illustre à travers le rôle clé du SDIS 77. Nous mettons particulièrement l'accent sur l'attribution des ressources essentielles pour soutenir l'engagement opérationnel de nos pompiers.

Notre objectif est de répondre de la meilleure manière possible aux besoins du SDIS et des collectivités locales, afin de garantir la sécurité de l'ensemble des habitants en Seine-et-Marne.

2,9 M € attribués au bouclier
de sécurité depuis le début du mandat

Contribution du Département au
budget du SDIS de plus de **120 M €**

ENGAGEMENT

EN FAVEUR DE LA CRÉATION D'UN BOUCLIER DE SÉCURITÉ



Visite du poste de police municipale de Claye-Souilly • 14/03/23

Créé en novembre 2021, le bouclier de sécurité est un dispositif volontariste et ambitieux qui a vocation à fédérer l'ensemble des acteurs publics sur le sujet de la protection des biens et des personnes. Dans le cadre de cette initiative, un Fonds d'aide a été créé pour soutenir l'équipement des polices municipales et intercommunales, ainsi que le déploiement de la vidéo-protection.

Il vise à soutenir activement la police nationale, la gendarmerie et les polices municipales, tout en renforçant la sécurité dans nos collèges, nos espaces naturels sensibles et l'ensemble de nos structures accueillant du public. Il apporte également une aide financière pour moderniser les équipements des polices municipales et intercommunalités.

Ce dispositif offre l'opportunité à chaque commune et intercommunalité qui le souhaite d'être accompagné financièrement par le Département **autour de 3 axes majeurs :**

Développer la vidéo-protection en zone urbaine et en zone rurale

Par l'accompagnement des collectivités dans le déploiement de la vidéo-protection et la création d'un Centre Départemental de Supervision. Un guide sur la vidéo-protection a été diffusé à l'ensemble des communes seine-et-marnaises.

Moderniser les équipements des polices municipales et intercommunales

Concourir à la qualité de la mobilité des interventions, aux équipements du quotidien et à la sécurité des rassemblements.

Investir pour la tranquillité des seine-et-marnais

Création d'une brigade de médiateurs pour la sécurité scolaire.

Près de **2,3M€** dédiés aux aides pour la vidéo-protection

Plus de **500 000€** dédiés à l'acquisition de véhicules

Près de **130 000€** dédiés à la modernisation des équipements des polices municipales et intercommunales

Depuis le début du mandat, plus d'une **centaine** de communes aidées dont une **dizaine** a reçu des financements sur les 3 dispositifs

Le règlement du Fonds d'aide aux collectivités a été adapté à deux reprises afin de répondre aux besoins des municipalités et des intercommunalités.

En avril 2022 :

- Inclusion des équipements destinés aux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).
- Extension de la bonification de 10 % attachée à la coopération relative aux interventions des forces de police sur les sites départementaux accueillant du public et à l'acquisition de véhicules.
- Création d'une bonification incitative à la sécurisation par la vidéo-protection de sites et équipements départementaux ainsi que des ENS.

En juin 2023 :

**FINANCEMENT
DE L'ASSISTANT
À MAÎTRISE
D'OUVRAGE (AMO)**

Aide à l'acquisition de véhicules

Un soutien pour l'achat de véhicules de différents types : **41 véhicules financés.**

Aide aux équipements de la police municipale

Depuis le lancement du bouclier de sécurité, 4 types d'équipements sont les plus subventionnées :

- Les radios embarquées piétonnes et dans les véhicules
- Les instruments de contrôle sur la voie publique (cinémomètre, radar,...)
- Les armes (colts, matraques, tasers,...)
- Les équipements des agents (gilets pare-balles, casques,...)

**90 % DES SEINE-
ET-MARNAIS
SONT FAVORABLES ***
à la mise en place d'un
« Bouclier sécurité » via
notamment la création
de médiateurs dans les
collèges et des aides à la
vidéo-protection et aux
équipements des polices
et 81% estiment que cette
mesure doit être une priorité

| * Source : enquête Ifop, juin 2023

ENGAGEMENT

POUR UNE IMPLICATION CONSTANTE SUR LE TERRAIN DE LA SÉCURITÉ

Rencontre et remise de chèques aux maires bénéficiaires de la vidéo- protection

Le 14 novembre 2023, un évènement a été organisé par le Département, permettant un temps d'échange sur :

- la vidéo-protection et l'importance d'être bien accompagné
- la possibilité de bénéficier d'un co-financement (grâce à des échanges avec les services de la Préfecture et de la Région Île-de-France)
- l'adoption de la fibre, quand c'est possible, plutôt que le réseau hertzien via des antennes (**Seine-et-Marne Numérique** fédère le Département de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France et les intercommunalités afin d'assurer l'aménagement numérique du territoire au profit de tous les Seine-et-Marnais).

Près de **40 COMMUNES**
PRÉSENTES

Création d'une offre ID77

Elle permet de sensibiliser les communes aux services apportés par le Département en matière de sécurité.

Rencontres techniques

Organisées **2 fois par an** avec les référents gendarmerie et **1 fois par an** avec les référents Police Nationale. Organisation de patrouilles équestres de sécurisation dans et aux abords des espaces naturels sensibles départementaux



Inauguration du poste de police municipale de Bailly-Romainvilliers • 25/09/23

Organisation de patrouilles équestres de sécurisation dans et aux abords des espaces naturels sensibles départementaux

2 partenariats lient le Département et les forces de polices quant à leurs interventions dans les ENS départementaux. Ces partenariats consistent en diverses actions avec notamment la mise en place de patrouilles régulières dans le but de mettre un terme aux comportements délictuels et ainsi rassurer la population et les élus.

En septembre 2023, première opération « Territoires propres » organisée par la Gendarmerie Nationale dans les ENS seine-et-marnais.

FOCUS

UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL POUR UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE DES COMMUNES

Lors des émeutes survenues entre fin juin et début juillet 2023, de nombreuses communes ont subi des dégâts. Conscient de leurs difficultés, le Département a souhaité les accompagner par la création d'un fonds spécifique visant à soutenir la réparation des bâtiments endommagés, tout en offrant la possibilité aux municipalités de déroger aux exigences du bouclier de sécurité.

La Seine-et-Marne a été particulièrement affectée par ces dégradations, touchant non seulement les bâtiments publics, mais aussi les

véhicules de la police municipale ainsi que les systèmes de vidéo-protection.

Le fonds mis en place par le Département a été instauré afin de compléter les indemnisations des assurances des collectivités ainsi que les subventions accordées par l'État et la région pour la réparation des édifices publics détériorés.

Ce fonds a été doté de **3M€**

Par ailleurs, pour les véhicules incendiés de la police municipale et les équipements de vidéo-protection endommagés, actuellement éligibles au bouclier de sécurité, il a été proposé de déroger aux restrictions limitant le financement à un projet par commune et par an.

Brigade équestre départementale de la Police Nationale 77 en patrouille au sein de l'ENS de Livry-sur-Seine • 13/09/23



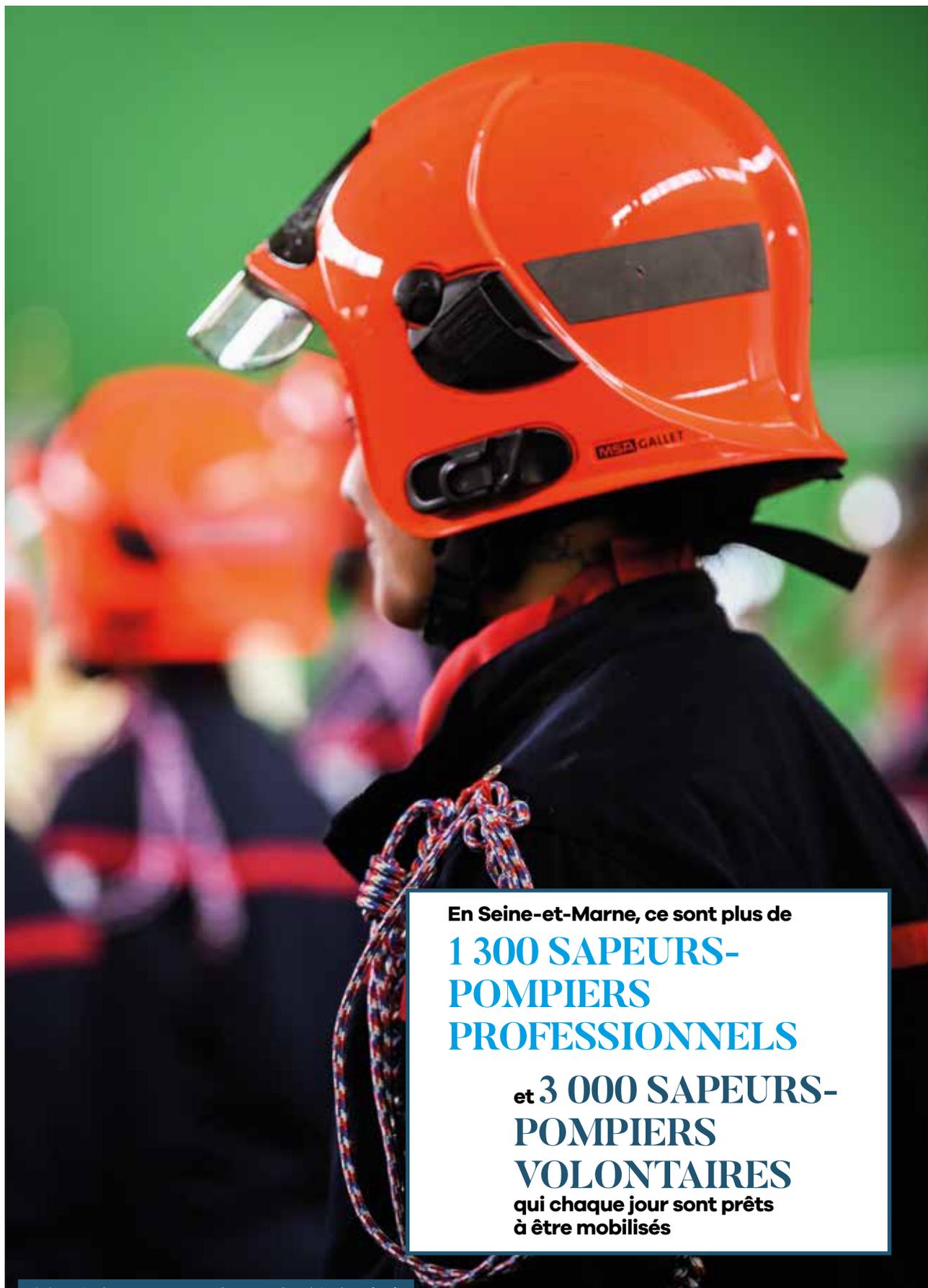
EN PERSPECTIVE

CRÉATION D'UN CENTRE DÉPARTEMENTAL DE VIDÉO-PROTECTION

Nous allons continuer d'étendre la vidéo-protection et travailler à un Centre de Supervision Départemental qui permettra de maximiser l'efficacité en matière de sécurité des dispositifs de vidéoprotection locaux, en place ou à venir.

La volonté de concrétiser un tel investissement offrirait des perspectives de mutualisation des moyens avec les autres acteurs et les collectivités, dans le respect du cadre juridique existant.

Il permettrait d'assurer le visionnage en temps réel et de manière centralisée de l'ensemble des caméras des communes et intercommunalités qui souhaiteraient s'associer à cette démarche, dans le respect total du pouvoir de police du maire.



En Seine-et-Marne, ce sont plus de
**1 300 SAPEURS-
POMPIERS
PROFESSIONNELS**

et **3 000 SAPEURS-
POMPIERS
VOLONTAIRES**
qui chaque jour sont prêts
à être mobilisés

Cérémonie des casques SDIS de Gurcy-le-Châtel • 16/03/23

ENGAGEMENT

EN FAVEUR DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)



Journée de la sécurité à l'hôtel du Département • 14/11/23

Le service public du SDIS tire sa valeur essentielle des femmes et des hommes qui le composent, des sapeurs-pompiers professionnels aux volontaires, en passant par les personnels administratifs et techniques. Le Département veille expressément à créer un environnement au sein de ce service où chacun peut trouver un cadre de travail et d'engagement enrichissant et épanouissant.

Un soutien financier majeur

Le Département se mobilise pour financer plus de

80 % DU BUDGET
du SDIS

Chaque année le Département permet ainsi aux sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne de continuer à assurer leurs missions opérationnelles dans les meilleures conditions possibles en finançant la modernisation des outils et/ou l'augmentation des dépenses de personnels. Le soutien financier alloué par le Département au SDIS 77 y contribue, à travers l'investissement dans les centres de secours, la modernisation des moyens d'intervention, la formation des personnels...



Inauguration du Centre d'Incendie et de Secours de Torcy
25/03/24

Le Département est en effet le 1^{er} partenaire financier du SDIS 77 avec une contribution globale de 120 600 000 € EN 2024

Il reste le plus important contributeur au budget de fonctionnement du SDIS 77 devant les communes et EPCI.

Une mobilisation permanente

Le Département apporte son soutien pour améliorer au quotidien les conditions de travail des pompiers, compte tenu de la sollicitation opérationnelle à laquelle ils sont soumis et au déficit d'offre médicale et ambulatoire qui complique l'exercice de leurs missions.

Plus de **104 000**
INTERVENTIONS
en 2023



Journée de la sécurité à l'hôtel du Département • 14/11/223

Pour cette mandature, une révision du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) a été approuvée fin 2022 pour mettre en cohérence les politiques publiques et l'ensemble des risques de sécurité civile.

Ancré fortement dans les territoires, le SDIS est résolument tourné vers la population ; une population de plus en plus ouverte à la culture de la sécurité civile et au secours de proximité.

Des défis d'ampleur à venir nécessiteront une stratégie collective de modernisation et d'adaptation des moyens.

Le SDIS pourra continuer à s'appuyer pour les années à venir sur un engagement fort du Département, indispensable à la réussite d'un projet stratégique ambitieux.

L'évolution très rapide du contexte dans lequel évolue le SDIS doit conduire à des adaptations aux besoins des territoires et aux efforts de maîtrise de nos dépenses.

Sensibilisation des jeunes pour faciliter leur recrutement

Le Département vise à préserver et à renforcer le modèle français de sécurité civile, qui repose principalement sur le volontariat et la jeunesse.

Dans cette optique, il s'emploie à sensibiliser les jeunes afin de faciliter leur recrutement dans les rangs du SDIS 77.

Ceux qui s'engagent auront la possibilité de suivre une formation pour devenir sapeurs-pompiers volontaires, une activité qu'ils pourront exercer au service de leurs concitoyens en parallèle de leurs engagements professionnels et personnels.

FOCUS

**1^{ÈRE} JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS**
le 24 juin 2023 à Gurcy-le-Châtel

Le Département a organisé
une rencontre privilégiée avec
plus de **600 JEUNES
SAPEURS-POMPIERS**,
l'occasion de rendre hommage
à leur engagement.



Pompier volontaire au centre d'incendie et de secours de Trilport • 24/10/23



Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

